



FORMATION « ENTRAINEUR REGIONAL »

La formation « Entraîneur Régional » est mise en place pour les entraîneurs ayant obtenu la qualification « animateur » et qui veulent poursuivre leur formation.

La stagiaire inscrit a deux ans pour valider sa formation.

Compétences visées :

- Conduire une évaluation générale de son collectif
- Construire et animer des séances d'entraînement en référence à des objectifs
- Encadrer et manager une équipe engagée en compétition
- Organiser l'ensemble de la saison sportive.

Niveau requis : Cette formation s'adresse aux animateurs de handball qui souhaitent progresser dans l'entraînement ou aux personnes ayant été accompagnées dans le cadre d'une Validation d'Expérience.

Conditions :

- Être licencié
- Entraîner régulièrement une équipe
- Être titulaire d'un diplôme d'animateur

Le nombre de places est limité à 15.

Déroulement : En modules de 1 ou 2 jours, en FOAD (formation ouverte à distance), en observations de séances, en participation à des manifestations et en tutorat dans la structure.

L'Ecole Méditerranéenne de Handball est une circonstance de formation obligatoire.

Durée de la formation totale : 120 heures (77h présentiel, 43h FOAD)

Coût de la formation :

- 150 euros de frais administratifs
- 200 euros (pour les non salariés) ou 1200 euros (pour les salariés avec prise en charge par les OPCA) de frais de formation.

À noter : Cette qualification d'Entraîneur Régional de handball est un prérequis pour la formation DE JEPS perfectionnement sportif mention handball.

Les contenus de formation

U C	O.T.I.	COMPETENCES METIER
UC1 : EC D'ENTRAÎNER UNE EQUIPE	OI 1.1 EC de créer et d'entretenir une dynamique de groupe	<p>Il est capable de répondre aux attentes des joueurs en leur proposant des activités qui correspondent à leurs aspirations et à leur niveau</p> <p>Il gère la dynamique du groupe pour assurer la cohésion de l'équipe</p> <p>Il est capable d'adapter et d'aménager l'activité en tenant compte du degré de motivation tout en respectant la logique interne de l'activité</p> <p>Il fidélise les joueurs en les associant à un projet d'équipe</p>
	OI 1.2 EC de différencier les différents publics	<p>Il élabore une séance en tenant compte de la catégorie d'âge et du niveau de pratique pour répondre aux besoins des joueurs</p> <p>Il adapte ses modes d'intervention aux exigences du niveau de pratique concerné et de la catégorie</p> <p>Il veille à ce que chaque joueur ait un volume d'activité suffisant et surtout le GB</p> <p>Il encourage les pratiquants et valorise les prises d'initiative et les réussites</p>
	OI 1.3 EC de concevoir et de mettre en œuvre des séances de handball	<p>Il conçoit des situations d'apprentissage adaptées qui génèrent du dynamisme et de l'intérêt</p> <p>Il présente la séance à ses joueurs en fonction des observations des matchs et du projet de jeu</p> <p>Il sollicite les joueurs dans les quatre ressources durant la séance</p> <p>Il utilise différents types de situation en fonction des ressources sollicitées</p> <p>Il utilise des alternances en cours de séance pour maintenir le dynamisme et la motivation des joueurs</p> <p>Il veille à ce que chaque joueur ait un rôle dans le groupe et une responsabilité dans le jeu</p> <p>Il apporte des corrections individuelles et collectives afin de favoriser la progression de tous</p> <p>Il termine la séance par un bilan partagé avec l'ensemble du groupe</p> <p>Il connaît les différents systèmes et dispositifs</p> <p>Il connaît les éléments essentiels à proposer dans le jeu aux différents postes</p> <p>Il organise son activité dans le temps</p> <p>Il fait évoluer son projet de jeu en fonction d'indices pris sur l'entraînement ou le jeu</p>
	OI 1.4 EC de faire pratiquer en toute sécurité	<p>Il garantit la sécurité des joueurs dans l'entraînement</p> <p>Il connaît les situations dangereuses au handball</p> <p>Il sait évaluer « les conduites à risques » des joueurs</p> <p>Il garantit un climat sécuritaire à l'entraînement et en compétition</p>

UC2 : EC DE FORMER DES JOUEURS ET DES ARBITRES	OI 2.1 EC de faire évoluer le joueur et le jeu	<p>Il mobilise les connaissances scientifiques et techniques en vue de la progression des joueurs</p> <p>Il différencie et respecte les différentes étapes de l'évolution du joueur en fonction de son âge et de sa maturation</p> <p>Il facilite l'exploration des différents postes de jeu par le joueur</p> <p>Il intègre complètement le travail du Gardien de but dans toute la séance</p>
	OI 2.2 EC de s'inscrire dans le dispositif de détection	<p>Il est capable de repérer les potentiels</p> <p>Il est capable de les accompagner vers les regroupements</p> <p>Il est capable de communiquer avec les cadres du comité ou de la ligue et d'informer le club et les parents</p>
	OI 2.3 EC de prendre en compte les options fédérales	<p>Il distingue les contenus spécifiques des différentes catégories (moins de 12 ans, moins de 14 ans et moins de 16 ans)pour les mettre en œuvre</p> <p>Il aménage les règles pour un public « jeune en formation »</p> <p>Il est capable de proposer des situations sollicitant les aspects perceptifs et décisionnels</p>
	OI 2.4 EC de favoriser l'accès à l'arbitrage	<p>Il connaît les règles du jeu</p> <p>Il fait arbitrer des séquences d'entraînement à des joueurs en les motivant et les conseillant</p> <p>Il gère les séquences d'opposition à l'entraînement</p> <p>Il incite les joueurs à la fonction arbitrale</p> <p>Il est capable de conseiller les jeunes arbitres</p>

UC3 : EC DE MANAGER UNE EQUIPE EN COMPETITION	OI 3.1 EC d'encadrer un groupe avant, pendant et après la compétition	<p>Il prend en charge son équipe avant et tout au long du match ou de la compétition</p> <p>Il maintient un climat garantissant le bon déroulement de la rencontre</p> <p>Il sait s'exprimer face à son équipe et transmet les consignes adéquates</p> <p>Il est capable d'analyser un rapport de force en repérant les systèmes et dispositifs</p> <p>Il prélève des indices sur le jeu pour aider ses joueurs à s'adapter à l'équipe adverse</p> <p>Il observe les prestations des joueurs pour préserver leur intégrité physique et leur contribution aux résultats</p> <p>Il construit des outils d'observation pour effectuer les bilans</p> <p>Il relativise les résultats en objectivant l'activité des joueurs</p> <p>Il respecte et fait respecter les décisions de l'arbitre</p> <p>Il veille à la protection des joueurs</p> <p>Il est capable de construire des outils d'analyse afin de mesurer les évolutions de l'équipe et des joueurs</p> <p>Il est capable d'utiliser l'outil vidéo pour analyser une compétition</p>
	OI 3.2 EC de manager en fonction de la spécificité des publics	<p>Il manage son groupe en fonction de la spécificité de son public (fille/garçon/enfants/jeunes/adultes..)</p> <p>Il assure les rotations des joueurs</p> <p>Il maintient l'attention des joueurs sur le jeu</p> <p>Il explique et donne du sens à ses choix</p>
	OI 3.3 EC de transmettre et de faire respecter les règles de l'éthique sportive	<p>Il gère son équipe en compétition avec un objectif de formation pur les jeunes joueurs dans le respect de l'éthique sportive et des valeurs du handball</p> <p>Il sait communiquer à ses joueurs des valeurs de respect et de solidarité</p> <p>Il sait prévenir le dopage et les conduites addictives</p> <p>Il sensibilise aux règles d'hygiène de vie (sommeil, alimentation...)</p> <p>Il est capable d'effectuer les gestes de premier secours en cas d'accident</p>

UC4 : EC DE CONCEVOIR ET DE PARTICIPER A DES PROJETS D' ACTION	OI 4.1 EC d'analyser son environnement associatif	<p>Il observe, analyse et évalue le potentiel de son club</p> <p>Il connaît les principales obligations de l'activité en matière de responsabilité civile et pénale, d'assurance et de protection des mineurs</p> <p>Il adapte son intervention en fonction de l'environnement social de son club</p>
	OI 4.2 EC de construire un projet de jeu pour son équipe	<p>Il est capable d'analyser le potentiel de son équipe et de chacun de ses joueurs</p> <p>Il prévoit le rôle de chacun dans le groupe</p> <p>Il détermine les objectifs sportifs de l'équipe</p> <p>Il détermine les objectifs individuels de progression</p> <p>Il prévoit les procédures et les moments d'évaluation</p>
	OI 4.3 EC de construire ou de participer à la construction d'un projet de formation pour son club	<p>Il connaît les différentes étapes à franchir dans les différentes catégories</p> <p>Il propose des axes de travail pour assurer un continuum de formation dans son club</p> <p>Ou/ Il participe à la construction d'un projet de formation dans son club à l'initiative d'un directeur technique</p> <p>Ou / Il analyse un projet de formation déjà existant et se l'approprié et propose des aménagements</p>

La certification

Le processus de certification permet l'évaluation distincte de chaque unité capitalisable.

Le dispositif de certification de l'Entraîneur régional de handball comprend 3 épreuves :

- une épreuve qui certifie les UC 1 et 2
- une épreuve qui certifie l'UC 3
- une épreuve qui certifie l'UC 4

Certification de l'UC 1 et 2 :

L'épreuve comprend 2 épreuves de certification :

- Une épreuve orale comprenant un exposé de la séance du candidat (durée = 15 mn)
- Une séance pédagogique (durée = 30mn) suivie d'un entretien avec le formateur (durée = 15 mn).

Ces situations pratiques visent à évaluer les capacités des stagiaires à :

- Présenter clairement les objectifs de la séquence
- Mettre en œuvre des situations adaptées
- Evaluer les pratiquants en action
- Réguler son intervention en fonction des publics
- Prendre en compte les risques liés à la pratique
- A justifier et argumenter ses choix devant un public

Certification de l'UC 3 :

L'épreuve comprend :

- Une épreuve écrite d'1h30 comprenant, une étude de cas à résoudre dans trois situations relationnelles différentes : Entraînement/managéral/management.

Cet écrit visera à évaluer la capacité du candidat à réfléchir sur des cas concrets et à proposer des solutions pour les résoudre.

Certification de l'UC4 :

L'épreuve se déroulera sous la forme suivante :

- Construction d'un dossier (de 20 pages minimum) relatant un projet d'action (lié à un projet sportif, au développement de la structure, ...etc.) comprenant obligatoirement :
 - l'analyse de l'environnement socio-économique et sportif
 - la présentation des objectifs poursuivis dans le cadre du projet
 - la définition des moyens mis en oeuvre dans le cadre de ce projet
 - Les moyens d'évaluation du projet

Rattrapage :

Les candidats n'ayant pas satisfait aux épreuves de certification devront se présenter aux épreuves de rattrapage.